

**Admission dans l'enseignement public ou privé sous contrat
des élèves issus de l'enseignement privé hors contrat
ou instruits dans la famille
Information aux familles - session 2018**

Admission en collège : 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e		
Procédure	Dates	Observations
Test d'évaluation	Vendredi 20 avril 2018 dernier délai	Les familles s'adressent au collège public de secteur ou au collège privé sous contrat souhaité qui organise un contrôle de connaissances portant sur le français et les mathématiques.
Admission	Mercredi 23 mai 2018 Au plus tard	Les résultats sont communiqués aux familles par chaque établissement. Niveaux 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : l'établissement propose directement une inscription dans le niveau adéquat. Niveau 6 ^e : les familles doivent obligatoirement renseigner les volets 1 et 2 Affelnet 6 ^e disponibles en ligne sur le site de la DSDEN http://www2.ac-nice.fr/cid99986/xbis-6eme%C2%A0-pour-les-eleves-issus-des-ecoles-privees-sous-contrat.html à partir de mars 2018, et les renvoyer à la DEAE 1 au plus tard le 28 mai 2018 .
Admission en seconde générale et technologique ou professionnelle ou en première année de CAP		
Procédure	Dates	Observations
Inscription à l'examen	Mardi 10 avril 2018 dernier délai	Les familles téléchargent la fiche de candidature sur le site internet de la DSDEN et l'envoient à la DSDEN - DEAE 1.
Examen d'entrée	Mercredi 16 mai 2018	L'examen comporte : - une épreuve de français - une épreuve de mathématiques
Résultats	Fin mai	Notification aux familles par courrier par la DSDEN.
Affectation	Vendredi 8 juin dernier délai Fin juin	Retour par les familles de la fiche de demande d'affectation à l'entrée en lycée palier 3 ^e à la DSDEN - DEAE 2. L'établissement d'accueil informe les familles des résultats de l'affectation : - en 2^{de} générale, technologique, ou professionnelle : Les familles procèdent à l'inscription de leur enfant dans les délais prévus. - en collège (redoublement de 3^e) Les familles prennent directement contact avec le collège de secteur.
Admission en première ou terminale générale et technologique		
Procédure	Dates	Observations
Inscription	Le 10 avril 2018 au plus tard	Les familles s'adressent au lycée public de secteur ou au lycée offrant la série technologique demandée et remplissent la fiche de candidature à l'examen d'entrée.
Test d'évaluation	Courant mai 2018	L'établissement organise un contrôle de connaissances, en fonction de la série demandée.
Résultats et affectation	Fin mai Vendredi 8 juin dernier délai	Les établissements adressent les résultats aux familles et à la DSDEN. Une orientation sera proposée en fonction des notes obtenues et de l'âge de l'élève. - en 1^{re} générale ou terminale générale et technologique Les familles procèdent à l'inscription de leur enfant dans les délais prévus. - En 1^{re} technologique ou autre niveau (2^{de} GT, 2^{de} pro...) Retour par les familles de la fiche de demande d'affectation à l'entrée en lycée palier 2 ^{nde} à la DSDEN - DEAE 2.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site internet de la DSDEN :

<http://www2.ac-nice.fr/DSDEN06/cid93503/admission-dans-le-public-des-eleves-issus-des-etablissements-prives-hors-contrat.html>
dans la rubrique **Elèves et parents > Examens scolaires**